

Conditions Générales de Vente.

Les prestations que nous proposons sont commerciales mais dans notre philosophie, vous n'êtes pas un client mais un hôte.

Nous sommes inscrits à la CCI et CMA (entreprise individuelle) .

Nous possédons une Habilitation préfectorale "Tourisme" n°HA=067990004 et sommes inscrit à l'INPI au N°013 107 690. Nous avons souscrit à une RC Pro.

Patrick UNTERSTOCK est titulaire d'un Brevet d'Etat d'Animateur à l'Education Populaire en Environnement, ses connaissances et son savoir-faire ont été distinguées d'un Bretzel d'Or par l'Institut des Arts et Traditions d'Alsace.

Organisation des visites : Les visites guidées en barque ont lieu d'avril à la Toussaint . Les autres sorties de découverte (pédestre, vélos et calèches) sont possibles toute l'année. Il est possible d'organiser des séjours d'1/2, 1 ou 2 jours avec animation, repas et hébergements en gîtes.

Retard :

En cas de retard, il convient de nous informer dans les meilleurs délais. Si pour des raisons diverses, il ne vous avait pas été possible de prévenir le guide, la prestation restera facturée.

Dans le cas où le guide en aurait été avisé, la visite sera écourtée (la somme due reste identique) ou prolongée selon la disponibilité du guide. La prestation sera alors majorée.

Départs :

L'accueil des visites en barque est fixé sur le parking entre Ehnwihr et Muttersholtz. Pour les guidages pédestres, vélos, calèche ou autocars, le lieu de départ est à définir ensemble.

Réservation :

Aucune visite guidée ne sera entreprise avant réception du Bulletin de réservation dûment complété et signé.

Participants :

Le nombre minimum de participants à une visite est de 6 personnes, le nombre maximum est de 52 personnes. Le nombre de participants indiqué sur le bulletin de réservation ne pourra faire l'objet d'aucun changement sans nous en avoir informé.

Pour une visite d'une demi-journée : la capacité d'une barque est de 16 personnes maxi, pour 2 barques de 26 personnes maxi. (circuits 1 & 2 + variante)

Si vous dépassé 26 personnes et maxi. 52 participants, il est organisé une rotation barque-calèche à mi-parcours entre Muttersholtz et Ebersmunster.

(variante circuit 2)

Pour une visite d'une journée :

Le groupe n'excédera pas 52 personnes. Il sera scindé en 2 en matinée et en après-midi. Groupe 1 en calèche bâchée et groupe 2 en barques et vice-versa l'après-midi.

Le groupe se retrouve en commun au repas de midi et en fin d'après-midi pour l'élixir du batelier.

Capacité d'une barque :

Les visites guidées en barque s'entendent en nombre de places assises limitées : 16 places pour une barque, 26 places pour 2 barques en simultannée.

Au vu du nombre limité de places assises, il est vivement conseillé de réserver à l'avance ses places.

Le batelier essaie dans tous les cas de compléter le nombre de places libres sur la barque.

Cas particuliers : Anniversaire, Mariage, Noces d'or,...

Lorsque quelqu'un ou quelques personnes désirent se réserver le nombre total des places assises ou celles qui restent libres (de la ou des) barque(s); ce ou ces personne(s) s'engagent à régler à l'avance le nombre total des places assises (de la ou des) barque(s).

Sauf exception d'un cadeau, vous n'êtes jamais seuls sur la barque et on se joint toujours à d'autres personnes lors d'une sortie.

Langues :

Il est possible d'organiser pour des groupes uniquement des visites guidées en anglais ou en allemand.

Confort : Suivant les conditions météo, ayez toujours avec vous ou dans votre véhicule de bonnes chaussures, casquette ou chapeau, parapluie, coupe-vent, habits de rechange.

Crème de protection contre les taons et moustiques. Une bouteille d'eau dans votre sac à dos pour éviter la déshydratation.

Tarifs :

Les prix indiqués pour les visites guidées s'entendent TTC et comprennent les charges sociales légales en France et la TVA de 19,6 %.

Ils ne comprennent ni la location d'un car, ni les entrées aux musées ou autres sites touristiques payants, ni les repas.

Règlement :

La réservation est considéré comme définitive au moment du règlement de 30% d'arrhes du montant total . Ce règlement est à effectuer obligatoirement au préalable auprès de Patrick UNTERSTOCK et devra être envoyé par le client à Patrick UNTERSTOCK à réception de la "Facture - confirmation" dans un délais de 10 jours.

Passé ce délai, la visite sera annulée. Le solde de la sortie est à régler 60 jours avant la visite.

Mode de paiement : en chèque libellé à l'ordre de Patrick UNTERSTOCK ou du Batelier du Ried, en espèces, ou par virement bancaire.

- Accepte chèque vacances et carte Cézam

Sortie d'une journée :

Le temps passé au déjeuner est à inclure au temps de visite (celui-ci ne devra cependant pas excéder 2 heures)

Le repas du guide (s'il a le temps de rester) est à la charge de l'organisateur de la sortie.

Visite guidée en barque plate : La sortie peut être annulée pour 3 raisons majeures :

- En cas d'orage,
- En cas de crue (ce qui mettrait les participants en danger),
- En cas de maladie du Batelier.

Dans les deux premiers cas, le guide peut prévoir une visite guidée de l'artisanat local.

Les gilets de sauvetage sont fournis par le Batelier et obligatoires dans le cadre de la RC Pro.

Le Batelier peut refuser l'embarquement de personne(s) refusant de porter un gilet de sauvetage, dans un état d'ébriété ou susceptible(s) de porter atteinte au bon déroulement de la visite guidée.

Dans ce cas, le batelier ne remboursera pas la ou les place(s) assise(s) restées ainsi vacantes.

Eco-tourisme :

Les visites guidées de Patrick UNTERSTOCK se veulent pédagogiques et introductives à l'imaginaire et au patrimoine naturel et historique. Pour une question d'éthique et de protection du milieu naturel, Patrick UNTERSTOCK propose une approche touristique avec un encadrement afin de ne pas créer de pression sur le milieu naturel parcouru.

La barque plate est un moyen de transport collectif et non diffus. Il s'engage également à ne pas débarquer à n'importe quel endroit pour ne pas déranger l'avifaune nicheuse et inhérente aux plages de graviers de l'Ill et ses bras (ex : gravelots...)

Patrick UNTERSTOCK tente d'utiliser au maximum les alternatives à la voiture en proposant également des rotations ou retour en calèche, des circuits pédestres ou vélos.

Pour les circuits en barque, le guide propose que vous laissiez des voitures à Ebersmunster afin d'effectuer du co-voiturage pour le retour.

Dans tous les cas, le batelier laisse toujours un minibus à Ebersmunster.

Il est possible actuellement à partir de la gare de Sélestat de prendre un bus du Transport Intercommunal de Sélestat (T.I.S) pour se rendre à Muttersholtz.

Acteur du développement local du tourisme alsacien, le guide accueille dans son village natal et par se biais fait profiter les autres commerçants du village aux diverses besoins de ses hôtes.

Annulation : Le guide attend le groupe 20 minutes maximum.

Passé ce délai et si le retard n'a pas été annoncé, la visite sera considéré comme annulée, facturée et non remboursée.

Annulation du fait du groupe :

30 jours avant la visite : remboursement à 100%

15 à 3 jours avant la visite : 50%

24 heures avant la visite : pas de remboursement, l'intégralité de la facture reste à la charge du client.

Annulation du fait de Patrick UNTERSTOCK :

Remboursement intégral. La réservation d'une sortie de découverte suppose l'acceptation des conditions susmentionnées.

Réclamation :

Toute réclamation relative à une prestation doit nous être adressée dans un délais de huit jours qui suivent la prestation.

Le paiement se fera de la façon suivante :

Par chèque à l'ordre de Patrick UNTERSTOCK ou du Batelier du Ried

En espèces sur place (paiement à l'arrivée des clients et avant la visite)

Par virement bancaire (les frais de virement sont à la charge du client)

Tout paiement en provenance de l'étranger devra être fait par virement sans frais pour nous. Nous vous joignons un RIB-IBAN. Les éventuels frais inhérents aux autres moyens de paiement utilisés par le client seront refacturés à ce dernier.

Je soussigné.....certifie avoir pris connaissance des conditions générales de visites ci-dessus et m'engage de payer la somme de..... dès réception de la facture.

Fait àle.....Signature :